

Mémoire professionnel

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

Sont autorisés à suivre cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

Diplôme de gestion et de comptabilité (DGC) du Cnam-Intec
Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) de l'État
Titre ou diplôme admis en dispense du DCG État
Diplôme d'études comptables et financières (DECF) État
Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur
Titre de responsable comptable du Cnam (*N.B. : Ce titre ne donne pas accès aux épreuves du DSCG Etat*)
Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par le Cnam-Intec, au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle
Et, à titre dérogatoire, les personnes non titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés ci-dessus sous réserve qu'ils remplissent les conditions pré-requises pour s'inscrire à cette UE : avoir obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 à l'UE TEC123 du DGC Intec ou du DCG Etat (*N.B. : Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat*).

L'avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation pour cet enseignement :

[Fiche synthétique au format PDF](#)

Présence et réussite aux examens

Pour l'année universitaire 2021-2022 :

Nombre d'inscrits : 816
Taux de présence à l'évaluation : 45%
Taux de réussite à l'évaluation : 59%

Objectifs pédagogiques

Cette unité d'enseignement - constitutive du DSGC de l'INTEC - vise à préparer l'insertion professionnelle des futurs diplômés en faisant le lien entre leur formation théorique et une pratique professionnelle.
Elle prépare également à l'épreuve 7 du DSCG de l'Etat.

Compétences visées

Cette unité d'enseignement - constitutive du DSGC de l'INTEC - vise à préparer l'insertion professionnelle des futurs diplômés en faisant le lien entre leur formation théorique et une pratique professionnelle. Elle valide les compétences suivantes :

- la maîtrise de techniques de communication professionnelle écrites et orales ;
- la maîtrise des techniques de collecte et de traitement de l'information (sources documentaires, enquêtes, sondages) ;

- la maîtrise des grandes questions épistémologiques et des principales méthodes applicables à la recherche en gestion ;
- l'aptitude à rédiger un mémoire faisant le lien entre théorie et pratique professionnelle et faisant ressortir une problématique ;
- l'aptitude à présenter oralement et à soutenir les résultats de ce travail de réflexion.

Mots-clés

[Expertise comptable](#)

[Rédaction](#)

[Sciences de l'information et de la communication](#)

Programme

Contenu

A. PROGRAMME

PARTIE 1. LA RECHERCHE D'INFORMATION

PARTIE 2. PRÉSENTATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Titre 1. Les écrits professionnels

Titre 2. La présentation orale de documents

PARTIE 3. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN GESTION

B. LE STAGE

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli auprès d'un professionnel de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association.

La durée du stage ou de l'expérience professionnelle est d'au moins 16 (seize) semaines.

Il a pour but :

- de permettre au candidat de prendre en charge une mission ou de participer de façon significative à une étude ou à une réalisation, au sein d'une organisation ;
- de mettre en application les notions, concepts et méthodes des unités d'enseignement du DSCG et de faire le lien entre théorie et pratique ;
- de tester ses capacités d'adaptation personnelle ;
- de développer ses compétences en matière de communication écrite et orale.

B. LE MEMOIRE

A l'issue du stage ou de l'expérience professionnelle qui en tient lieu et après agrément du sujet **par un enseignant-chercheur de l'INTEC**, le candidat doit produire un mémoire, qui fera l'objet d'une soutenance, comprenant trois éléments :

- l'attestation de l'employeur certifiant la période et le lieu de stage (ou de l'expérience professionnelle) servant de référence au mémoire ainsi que la nature des missions confiées ;
- **une première partie de quelques pages** présentant, d'une part, l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage ou dans laquelle l'expérience professionnelle a été acquise et, d'autre part, le travail réalisé par le candidat au sein de cette organisation ;
- **une seconde partie structurée de cinquante pages au maximum (hors annexes et bibliographie)** développant un sujet directement en rapport avec la ou les missions effectuées par le candidat et la formation théorique découlant des enseignements du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

Modalité d'évaluation

- Examen final oral d'une durée de 1 heure maximum (rédaction d'un mémoire avec soutenance devant un jury).
- Coefficient : 1.
- Note inférieure à 6/20 éliminatoire.

La réussite à cette unité d'enseignement permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.

Parcours

Cette UE apparaît dans les diplômes et certificats suivants

Chargement du résultat...



Intitulé de la formation				Type	Modalité(s)	Lieu(x)	
Intitulé de la formation	Type	Lieu(x)	Lieu(x)	Intitulé de la formation	Type	Modalité(s)	Lieu(x)
Intitulé de la formation	Type	Lieu(x)	Lieu(x)				
Intitulé de la formation	Type	Lieu(x)	Lieu(x)				
Informations pratiques							

Contact

EPN10 - CCA - Intec
292 rue saint martin
75003 Paris
Tel :01 40 27 25 38
[Service accueil-orientation](#)
Voir le site

intec.cnam.fr/

Voir le calendrier, le tarif, les conditions d'accessibilité et les modalités d'inscription dans le(s) centre(s) d'enseignement qui propose(nt) cette formation.

Enseignement non encore programmé

Code UE : TEC217

Cours

0 crédits

Responsable(s)

Hien Laëtitia DO BENOIT